

Entrer en résilience



Guide pratique
pour les communes
et leurs groupements



Édito

du Président du Département de la Gironde

Parce que résilience doit rimer avec résistance et confiance !

En Gironde, nous avons décidé d'entrer en résilience comme on entre en résistance avec la conviction chevillée au corps qu'il nous faut ensemble changer de cap, rompre avec des habitudes qui nuisent au vivant comme à la planète.

Dans un département comme le nôtre, l'urgence est d'autant plus forte qu'il nous faut concilier essor démographique rapide et protection de nos richesses environnementales, accueil des nouvelles populations dans les meilleures conditions et lutte active contre les impacts du réchauffement climatique.

Nous devons composer avec les désirs des jeunes générations très sensibles à la préservation de la biodiversité et aux questions environnementales, avec le bien-être de nos ainés eux aussi de plus en plus nombreux, avec la fragilité qui frappe nombre de Girondines et Girondins, conséquences économiques directes de la crise sanitaire.

Il ne s'agit pas de renoncer aux politiques qui, à bien des égards, ont eu des effets résilients mais de concentrer nos efforts et nos moyens sur ce qui fait sens : renforcer les solidarités humaines et territoriales, en associant chacune, chacun, à chaque étape de nos actions en visant l'exemplarité !

L'avenir ne se décrète pas, il ne supporte pas non plus l'attentisme, mais parce que résilience doit rimer aussi avec confiance, je sais pouvoir compter sur votre engagement sans faille !

Comment concilier l'augmentation démographique, qui va de pair avec l'attractivité du département, avec la prise en compte d'enjeux environnementaux fondamentaux comme la lutte contre le réchauffement climatique, la multiplication des risques naturels, la préservation des ressources naturelles ?

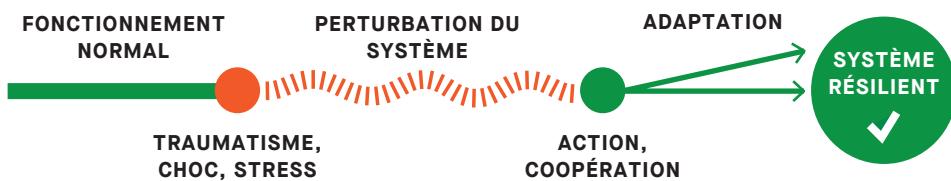
Face à ces nouveaux enjeux comment pourrons-nous boire, manger, respirer, nous déplacer et continuer à habiter la Gironde demain ?

Autant de questions à se poser et sur lesquelles réfléchir pour les intégrer dans notre manière de construire et aménager nos territoires dès aujourd'hui...

Pour le Département de la Gironde quelle stratégie ?

Par délibération du 24 juin 2019, l'assemblée départementale a validé le lancement de la stratégie girondine d'adaptation urgente aux changements environnementaux et sociétaux ainsi que l'implication de toute l'organisation, de ses partenaires, des acteurs locaux et des Girondines et Girondins dans sa co-construction.

À travers elle, il s'agit d'anticiper et préparer le territoire girondin à des chocs futurs possibles à toutes les échelles (locales, nationales, planétaire). L'enjeu est aussi de continuer à accompagner les individus et les territoires les plus vulnérables en considérant que les crises climatiques, économiques ou politiques les exposent en premier lieu.



La résilience territoriale relève en grande partie de l'anticipation et repose sur des actions conjointes visant à :

► **ANTICIPER, S'ADAPTER, SE TRANSFORMER :**

Il s'agit de développer la capacité d'agir de tous au sein du territoire pour s'adapter, faire autrement pour réduire son impact, et à terme se transformer.

► **S'ENTRAIDER ET ÊTRE SOLIDAIRE :**

La stratégie départementale repose sur plus de solidarité entre les habitants, plus de sobriété dans les habitudes de consommation et un rapport plus humble à la nature. Il s'agit aussi d'accompagner les individus et les territoires les plus vulnérables en considérant que les crises

climatique, économique ou politique les exposent en premier lieu. Cette stratégie doit se construire en coopération très forte avec les collectivités territoriales, mais également avec les citoyens et les parties prenantes. Elle se fera en protégeant les individus, en luttant contre les inégalités, en facilitant les capacités de résilience des individus suite à des moments difficiles, après des chocs, en multipliant les opportunités de créer du lien social et en veillant à l'épanouissement de tous.

► S'ENGAGER POUR AGIR :

La résilience, plus qu'une opportunité, est un besoin pour la Gironde. Elle est une réelle nécessité pour acter la transformation écologique et solidaire girondine, pour créer un récit commun en développant la participation

citoyenne.

La résilience invite toutes les collectivités, les élus, les associations et les citoyens girondins à questionner leur manière de vivre individuellement et collectivement au profit d'une organisation de la société plus solidaire.

4 axes prioritaires se dégagent de cette stratégie



Pour le développement de la Gironde, quels outils ?

La Gironde est appelée à se développer dans un environnement complexe. Il est urgent d'anticiper voire limiter les perturbations qui pourraient impacter notre territoire.

Pour accompagner les collectivités dans

la mise en œuvre de leurs projets, le Département a élaboré un questionnaire permettant d'évaluer le niveau de résilience des projets d'aménagements.

Interrogez la qualité de votre projet

Ancrer les projets d'aménagement du territoire dans une dynamique de transition écologique et sociale, telle est l'ambition que nous devons poursuivre collectivement. Dans cette perspective, le Département souhaite accompagner fortement les projets permettant d'avancer vers la transition écologique de nos territoires, en facilitant la mise en œuvre d'actions adaptées aux enjeux actuels et qui seront utiles pour relever ceux de demain. Il apparaît plus que jamais nécessaire de se questionner sur l'impact des projets que nous mettons en œuvre sur notre environnement (au sens large) en se posant les bonnes questions.

Mais comment faire ? Pour apprécier l'impact de votre projet sur ce qui l'entoure et en apprécier le niveau de résilience, un parcours d'auto évaluation vous est proposé. Ce parcours, sous forme de questionnaire, s'articule autour de 7 thématiques (Protection du vivant, Infrastructures, Solidarités, Economie, Tensions sur les ressources vitales, Gestion et prévention des risques, Ambition) :

► PROTECTION DU VIVANT :

il s'agit d'apprecier l'impact de votre projet sur l'environnement, la santé, la biodiversité, la forêt, les paysages, les milieux aquatiques ;

► INFRASTRUCTURES :

il s'agit ici d'éprouver votre projet notamment au regard des techniques et matériaux durables utilisés et à la réponse qu'il apporte en termes de mobilités douces ;

► SOLIDARITÉS :

il s'agit ici d'établir si votre projet répond à des problématiques de lutte contre la précarité et de création de coopération et d'équité entre les citoyens ;

► ÉCONOMIE :

il s'agit ici de s'assurer que votre projet répond à des préoccupations de développement de l'économie et de l'emploi localement dans des conditions durables ;

**► TENSIONS SUR
LES RESSOURCES VITALES :**

il s'agit de vérifier que votre projet garantit la préservation des ressources naturelles, contribue au développement des énergies renouvelables et qu'il est vertueux en terme de gestion des déchets ;

**► GESTION ET PRÉVENTION DES
RISQUES :**

il s'agit de veiller à la prise en compte des risques potentiels dans votre projet et à l'anticipation de nouveaux aléas pour prévenir le danger ;

► AMBITION :

il s'agit ici d'établir le potentiel transformateur du projet pour le territoire et ses habitants.

**Passez à l'action en répondant
au questionnaire en ligne pour
évaluer la qualité de votre
projet sur le site
gironde.fr/territoire-resilient**

Pour chaque thématique, vous êtes invité à vous interroger sur l'impact de votre projet sur son environnement.

Pour vous accompagner dans ce questionnement, des indications sur la nature des impacts que votre projet pourrait engendrer et qu'il faudrait limiter, vous sont proposées. A l'issue de cette auto évaluation, vous

obtiendrez le taux de résilience de votre projet et serez en mesure d'apprécier les domaines dans lesquels votre projet à des effets négatifs ou positifs.

Les services départementaux pourront vous accompagner dans l'élaboration de vos projets.

**Retrouvez toutes les informations
sur gironde.fr/territoire-resilient**

Les services départementaux sont disponibles pour vous aider à améliorer votre taux de résilience et concrétiser vos projets.

Contact :

Direction des Coopérations
et du Développement des Territoires
Service d'aide aux communes et structures
intercommunales
dgat-dcdt-saci@gironde.fr

gironde.fr/territoire-resilient

